

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023

Délibération n°2023.10.136 B

Alliance entreprises – Attribution d'une subvention pour le programme d'actions 2023

LE DIX NEUF OCTOBRE DEUX MILLE VINGT TROIS à 16h30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 13 octobre 2023

Secrétaire de Séance: Jean-Jacques FOURNIE

Membres en exercice: **27**
Nombre de présents: **20**
Nombre de pouvoirs: **3**
Nombre d'excusés: **4**

Membres présents :

Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :

François ELIE à Gérard DESAPHY, Thierry HUREAU à Francis LAURENT, Michaël LAVILLE à Jean-Luc MARTIAL,

Excusé(s):

Michel ANDRIEUX, Michel GERMANEAU, François NEBOUT, Jean REVEREAULT,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231019-2023_10_136B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2023

Publication : 24/10/2023

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

**DELIBERATION
N°2023.10.136 B**

Rapporteur : Gérard ROY

ALLIANCE ENTREPRISES – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LE PROGRAMME D' ACTIONS 2023

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 9 : Modernisation et durabilité des filières industrielles

Alliance Entreprises est une association qui regroupe plus de soixante entreprises (dont une grande majorité de PME et TPE) dans les secteurs de l'industrie et des services à l'industrie.

Cette association régie par la loi 1901 et dont le siège est situé à Angoulême a pour vocation d'être une plateforme:

- de rencontres, d'échanges et de partages d'expériences ;
- d'appui au développement de projets d'entreprises ;
- de communication des savoir-faire des adhérents.

Pour cela, Alliance Entreprises met en œuvre un certain nombre d'actions à destinations de ses adhérents ou partenaires :

- diagnostic de chaque adhérent par des rencontres individuelles ;
- visites et conférences mensuelles au sein d'entreprises locales afin de partager sur les savoir-faire locaux ;
- Offre « Alliance Industrie 360° » qui permet un accompagnement de l'entreprise autour de 12 axes stratégiques (offre entièrement financée par l'association) ;
- dispositif d'achats groupés d'énergie ;
- groupes de travail autour de thématiques récurrentes (assurance, financement, création/reprise, relations avec les grands comptes..) ;
- participation active en tant que membre du bureau et du conseil d'administration de la Technopole EurekaTech.

En 2022, Alliance Entreprises a lancé une action collective fil rouge « Maintenance Industrielle » en proposant un programme sous forme de promotion qui regroupe 9 industriels locaux ayant des besoins d'expertises en maintenance et en mettant en place un accompagnement (de 4 mois à 1 an) par des experts : stratégie de maintenance, outils numériques, formation, recrutements...

Ce programme, soutenu par la région Nouvelle-Aquitaine, comporte également des visites et des conférences ciblées.

Cette action spécifique « maintenance » vient en complément des actions habituelles portées par Alliance Entreprises dont la co-organisation du Programme Industrie et Numérique 2022 initié par GrandAngoulême et le réseau des professionnels du numérique SPN.

Accusé certifié exécutoire

Parcourir en date du 1^{er} juin 2023, l'association Alliance Entreprises sollicite le soutien financier de GrandAngoulême afin de poursuivre le partenariat du programme sur la thématique de la maintenance industrielle.

Réception par le maire de GrandAngoulême
Publication : 24/10/2023

Considérant la nécessité de renforcer l'animation des réseaux d'entreprises et la volonté de GrandAngoulême de soutenir les initiatives collectives visant à renforcer la compétitivité des entreprises de son territoire,

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé à titre personnel ou familial par ces versements.

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de 5 000 € à l'association Alliance Entreprises pour la réalisation du programme.

D'APPROUVER la convention de financement avec Alliance Entreprises.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne habilitée à signer ladite convention.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
--	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231019-2023_10_136B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2023

Publication : 24/10/2023